

# Compte-rendu de la réunion Conseil de l'UFR de Physique du 9 Juillet 2015

Présents :

Céline Benoit, Pascal David, François Gallet, Catherine Jacquard, Jérôme Jovet, Antoine Kouchner, Laurent Ménard, Vincent Repain. Christophe Barrière arrive en cours de séance.

Représentés : Marc Apfel par Jérôme Jovet, Sylvain Chaty par François Gallet, Sara Ducci par Vincent Repain, Anne Anthore par Laurent Ménard.

Invités : Jean-Marc Di Meglio, Atef Asnacios, Nadia Touazi, Cécile Roucelle.

François Gallet est président de séance, Vincent Repain est secrétaire de séance.  
Début de séance à 9h40.

## 1) Adoption du procès-verbal du conseil d'UFR du 8 Juin 2015

Adopté à l'unanimité. F. Gallet informe que P. Lafarge et T. Coudreau ont été proposés pour une promotion respectivement PR1 et PRCE1.

*NB : l'UFR a été informée après le conseil du 9/7 que S. Bottani et T. Beau ont été également promus MCF-HC par l'établissement, ainsi que I. Grenier promue PRCE2.*

## 2) Proposition du calendrier des enseignements L3/M1

P. David fait remarquer que le calendrier est prévu sur 14 semaines au S1 alors que la foire calcule le service sur 13 semaines. Chaque équipe pédagogique gère comme elle le souhaite son calendrier dans ce cadre. L. Ménard informe que la deuxième session d'examens des M1 aura lieu dorénavant en Juin et non plus en Septembre. Le calendrier est adopté à l'unanimité. Pour le calendrier des L1/L2, l'UFR souhaiterait qu'une semaine de coupure (du 22 au 27 février) soit incluse dans le deuxième semestre.

## 3) Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Pour la Licence, la proposition de MCC est d'instaurer un contrôle continu obligatoire en L1 et L2 et de laisser les modalités au choix des équipes pédagogiques en L3. Une discussion s'engage : le contrôle continu obligatoire fait débat.

Vote sur les MCC de licence : 4 pour, 7 absentions, 3 contre. Le résultat du vote indique que la question ne fait pas consensus et devra être à nouveau abordée dans les conseils.

Vote sur les MCC des Masters : 2 absentions, 12 pour.

## 4) Licence Pro biophotonique

Cette licence pro est actuellement inscrite sous la mention "bioindustrie, biotechnologie", mention également revendiquée par la licence pro "microbiologie" de SDV. Or il ne peut pas y avoir deux licences avec la même mention dans le même établissement. La proposition (qui a été discutée avec les responsables des deux licences et avec l'UFR SDV)

est la création de deux parcours différents regroupés sous la même mention. Proposition adoptée à l'unanimité.

#### **5) Validation du classement des demandes de postes pour 2016** (voir CUFR du 01/06):

Postes EC :

- 1 - Professeur 28e, article 46-3, pour la promotion d'un Maître de Conférences dont les activités relèvent de la section 28 (Milieux denses et matériaux);
- 2 - MC 29e/34e, "Sources transitoires et instrumentation en astrophysique et cosmologie" (laboratoire AIM ou APC)
- 3 - MCF 28e, expérimentateur Matériaux et dispositifs quantiques (laboratoire MPQ)
- 4 - MCF 28e/29e, profil interface physique-biologie-médecine (laboratoire IMNC ou MSC)

F. Gallet informe que la présidence ne prévoit pas de gel de poste l'année prochaine. D'autre part N. Sangouard, MCF en détachement à Genève puis à Bâle depuis 2009, pourrait prendre une disponibilité l'année prochaine.

Le classement des postes EC est adopté à l'unanimité

Postes BIATSS :

- 1- Technicien Gestion, laboratoire MSC
- 2- Assistant Ingénieur support logiciel sur clusters et serveurs pour FACe, laboratoire APC
- 3- Assistant Ingénieur en construction mécanique, laboratoire LIED
- 4- Assistant Ingénieur en cryogénie, laboratoire MPQ.

Concernant les demandes spécifiques de l'UFR, l'alternative est entre un poste de coordinateur de scolarité et un poste de régisseur du bâtiment (pour A. Roger). Il est finalement proposé de demander un poste AI de régisseur du bâtiment (transmis hors classement, dans le cadre de la résorption du décalage grade-fonction pour un agent de l'UFR).

Le classement des postes BIATS est adopté à l'unanimité

#### **6 - Questions diverses**

F. Gallet informe de la situation du LIED et des tensions qui ont conduit le directeur H. Peerhossaini à démissionner. La direction par interim est assurée par M. Arnoux qui doit organiser des élections à l'automne.

F. Gallet fait un bilan de la réunion UFR-présidence du 10 juin sur le Dialogue Stratégique Objectifs Moyens. F. Gallet a présenté la stratégie et les demandes de l'UFR : axes scientifiques prioritaires, promotion des EC, besoin en locaux, renouvellement des équipements... La présidence a appelé à une réflexion sur la possibilité d'une fusion des UFR STEP, Physique et Chimie. Une discussion s'engage sur le sens d'une telle perspective

et son articulation par ailleurs non évidente avec la création du pôle sciences exactes et technologie (SET) de SPC.

J-J. Szceciniaz, directeur de l'UFR Histoire et Philosophie des Sciences, a renouvelé la demande de création d'une bi-licence sélective physique-philosophie. Il s'ensuit une discussion sur l'opportunité de créer des licences sélectives. Ce sujet sera à rediscuter à la rentrée.

Point d'information sur les travaux dans le bâtiment : la remise en état de la ventilation va entraîner des travaux pendant 9 mois, et nécessitera une intervention dans de nombreux bureaux. Les plannings seront communiqués au fur et à mesure de l'avancement du chantier. L'amphi Pierre Gilles de Gennes devrait être remis en service courant 2016. Les travaux de la mezzanine de la bibliothèque devraient être réalisés en Août.

Information de F. Gallet sur l'abonnement APS 2016 : de 18 k€ en 2015 (déjà en augmentation de 40% par rapport à 2014), le montant demandé pour 2016 est de 27 k€, hausse dû à une augmentation des tarifs de 4,5%, à un taux de change euro/dollar défavorable, et à l'ajout d'une TVA de 20% suite à un changement du mode de paiement. La deadline de paiement est fin Juillet. Le budget de l'UFR ne permet pas de payer cette somme. F. Gallet doit contacter la présidence pour savoir comment gérer le problème du coût des abonnements.